

# NOTE DE SYNTHÈSE RELATIVE AU BUDGET PRIMITIF 2019

Le projet de budget primitif pour l'exercice 2019 s'équilibre ainsi qu'il suit, dans le respect des orientations budgétaires présentées lors de la dernière séance du Comité Syndical.

## Vue d'ensemble

SIVU	Section	Projet BP 2019
	Fonctionnement	600 185,46 €
	Investissement	3 413.96 €
	<b>Total</b>	<b>603 599,42 €</b>

## Section de fonctionnement

### Les dépenses

#### **Le chapitre 011 « Charges à caractère général »**

Ces charges s'élèvent à 169 870,00 € contre 163 650,00 € au budget primitif 2018 ce qui représente une augmentation de 3,80 % due à l'évolution des prix de l'énergie (électricité, gaz) et de l'eau.

#### **Le chapitre 012 « Charges de personnel »**

Les charges de personnel sont établies à 414 600,00 € contre 421 450,00 € en 2018 soit – 1,63%. La différence vient de la régularisation faite en 2018 sur le contrat d'assurance du personnel.

#### **Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante »**

Le montant des charges de gestion courante s'établit à 12 656,00 € ceci correspond aux analyses d'eaux et d'air du bassin.

### Les recettes

Les recettes (hors reports) en 2019 s'élèvent à 565 215,00 € au lieu de 556 860,00 € en 2018 soit + 1,5 %. Elles comprennent l'augmentation de la participation de la commune de Saujon pour compenser la baisse du résultat 2018.

## Section d'investissement

### Les dépenses et les recettes

Pour 2019, il est proposé l'acquisition d'un matériel de sonorisation qui est financé en recettes par les amortissements et l'excédent 2018.